



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des internes en médecine

Question au Gouvernement n° 325

Texte de la question

SITUATION DES INTERNES EN MÉDECINE

Mme la présidente . La parole est à Mme Géraldine Grangier.

Mme Géraldine Grangier . Combien de temps le ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles, ignorera-t-il les alertes répétées des jeunes internes en médecine ?

Ils vivent une détresse alarmante, exacerbée par des conditions de travail écrasantes, des réformes mal préparées et un système de formation inadapté. Plus de 68 % des internes souffrent de symptômes d'anxiété et 45 % de dépression. Ces chiffres illustrent une crise qui affecte à la fois leur santé mentale et la qualité des soins qu'ils prodiguent.

Les horaires excessifs, la surcharge administrative, le manque de supervision et l'absence de soutien psychologique génèrent une pression insoutenable, tandis que la réforme de la dixième année de médecine générale, prévue pour 2026, renforce l'incertitude.

La réforme introduite par le PLFSS pour 2023, censée répondre aux défis de la désertification médicale, est inapplicable pour plusieurs raisons, bien qu'imposée par 49.3 : absence de décrets d'application et de cadre clair pour les responsabilités des internes et des maîtres de stage universitaires, en nombre insuffisant pour encadrer les docteurs juniors, menaçant de fait la qualité de la formation ambulatoire, et locaux inadaptés pour accueillir les internes en médecine de ville.

Les internes demandent un report de la réforme pour garantir sa préparation dans de bonnes conditions, la création d'un véritable statut de docteur junior ambulatoire, une formation renforcée des maîtres de stage universitaires, qu'il faut recruter massivement, et des locaux adaptés pour la formation ambulatoire.

Dans ce contexte, quelles actions immédiates le gouvernement prévoit-il pour répondre à ces revendications urgentes et garantir une formation de qualité, tout en préservant la santé des internes et l'attractivité de la profession médicale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, *ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins*. La qualité des conditions de travail des soignants, les internes en particulier, est au cœur de nos préoccupations. Nous avons notamment relancé les processus de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Je vous confirme qu'il y a eu dans l'exécution de la réforme de la quatrième année des études de médecine un

retard inacceptable à l'égard des internes, mais nous n'en sommes pas complètement responsables. Être le quatrième ministre de la santé en 2024, à quoi s'ajoute la censure, n'a pas facilité la prise en charge. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

M. Fabrice Brun . Il faut le dire !

M. Yannick Neuder, ministre . Cependant, nous sommes totalement mobilisés sur le plan réglementaire, sous la direction de Catherine Vautrin, pour organiser la dixième année pour les docteurs juniors, afin que 3 700 jeunes médecins s'installent dans nos territoires. Un volet législatif est toutefois nécessaire, en grande partie intégré au PLFSS pour 2025 que vous voterez, je l'espère, afin que cela aboutisse. Deux mesures supplémentaires seront intégrées au projet de loi de simplification en santé.

Nous nous efforçons, dans les meilleurs délais, de faire en sorte que les 3 700 internes s'installent à partir du 2 novembre 2026, ainsi que de mobiliser l'ensemble des maîtres de stage universitaires pour que les internes trouvent des stages, pas seulement à l'hôpital, vous l'aurez compris.

Nous comptons sur les élus locaux pour que les dispositifs que nous créerons avant l'été permettent de réunir l'ensemble des conditions afin que la quatrième année et les docteurs juniors enrichissent l'offre de soins dans nos territoires. Je m'en suis encore assuré lundi, lors d'une visite à Châtillon. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Géraldine Grangier.

Mme Géraldine Grangier . Les internes feront grève demain : recevez-les ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

M. Yannick Neuder, ministre . C'est prévu.

M. Fabrice Brun . Il ne vous a pas attendue.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 325

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 2025